

FEUILLET INTERCALAIRE N° _____
(Immeubles)

Cadre réservé à l'administration ⁽¹⁾		
①	②	③

de la déclaration souscrite le ____ / ____ / ____ par la société _____

en exécution des articles 809-II du Code général des impôts et 295 à 301 de l'annexe II audit code.

⁽¹⁾ Porter le volume dans la case ①, la lettre de la série d'enlissement dans la case ② et le numéro d'enlissement dans la case ③.

1. DÉSIGNATION DU BIEN SOUMIS À L'IMPÔT (voir notice n° 2741-NOT)	Colonne réservée à l'administration
<p>Nature (cocher la case utile) :</p> <p><input type="checkbox"/> Immeuble <input type="checkbox"/> Droits immobiliers</p> <p><input type="checkbox"/> Droit à bail d'immeuble <input type="checkbox"/> Droit à une promesse de bail d'immeuble</p>	
<p>Adresse (ville, arrondissement, rue, n°, lieu-dit, etc) :</p>	
<p>Référence cadastrale :</p>	
<p>Superficie :</p>	
<p>Description :</p>	
<p>Au jour de la déclaration, le bien désigné ci-dessus est-il encore compris en totalité dans l'actif social ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Dans la négative, indiquer la date et la nature de l'opération l'en ayant fait sortir en tout ou partie :</p>	
<p><u>Renseignements particuliers à certaines catégories de biens :</u></p> <p>a. (pour les immeubles et fractions d'immeubles) situation locative :</p> <p>b. (pour les biens possédés en nue-propriété ou grevés d'un droit d'usage et d'habitation) nom, prénoms, domicile, lieu et date de naissance de chacun des usufruitiers ou titulaires d'un droit d'usage et d'habitation :</p> <p>c. (pour les droits à un bail ou au bénéfice d'une promesse de bail) date et forme du bail ou de la promesse de bail :</p> <p>- durée : <input type="text"/> à compter du : ____ / ____ / ____</p> <p>- montant annuel du loyer et des charges : <input type="text"/> €</p>	
2. ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
<p>- date de l'apport : ____ / ____ / ____</p> <p>- valeur attribuée au bien dans l'acte d'apport : <input type="text"/> €</p> <p>- pourcentage de cette valeur qui a été soumis au droit d'apport à titre pur et simple : _____ %</p>	
3. ÉVALUATION (au jour de l'ouverture de la première période d'imposition à l'impôt sur les sociétés) :	
<p>Valeur vénale <input type="text"/> € Fraction taxable <input type="text"/> €</p>	